

A propos des prises en charge AFDAS. Mot de Catherine Zarcate, formatrice auprès de la Compagnie Catherine Zarcate/A Claire-Voie :

« Alors maintenant, à l'Afdas, quand un stagiaire est absent 4h sur 96, par exemple, le paiement de la facture est automatiquement réduit au prorata. Dans une formation collective qui est assurée pour un groupe, n'est-ce pas. C'est comme si un prof voyait son salaire réduit en cas d'élèves absents par maladie. Ce système prend stagiaire et formateur en otage. C'est aliénant. Je suis indignée et le refuse. A partir de mes prochains stages, il n'y aura plus la possibilité de prise en charge Afdas.

Adieu les heures passées à préparer ces feuilles d'émargement collectives, feuilles d'émargement individuelles, attestation de présence, attestation de fin de stage, évaluation à chaud, évaluation à froid, facture référencée et tout le tintouin si chronophage de Datadock ! Adieu les documents créés pour apprendre aux stagiaires à signer un pdf! Adieu les pdf à renommer, coller ensemble et autres « adoberies » ! Ce label si durement acquis s'avère être une aliénation pour la structure. Aujourd'hui j'ai passé 6h à faire ces factures, trouver l'accès dorénavant inhumain de l'Afdas où les déposer, pour réaliser que ma Compagnie perdait 14% de ce qui était prévu, suite aux absences de stagiaires.

Ça suffit. Mon enseignement a de la valeur. Je le sais et on m'en fait témoignage assez souvent.

Le cœur brisé par ce gâchis, j'abandonne ce système que j'avais acquis de haute lutte pour les autres, pour leur permettre de se former gratuitement. Mais ce qu'on offre ne doit pas nous faire du mal. On ne doit pas en pâtir. Aussi, malgré la tristesse que cela génère en moi, j'abandonne ce système qui me semble trop injuste.

Nous allons retrouver la légèreté d'un stage sans paperasse et aussi celle de payer pour ce qu'on veut vraiment... On trouvera des solutions d'accès pour ceux qui ont besoin. Des solutions où l'humain sera le plus important. Voilà. »